

N° de commande 6522 0142 43  
Référence 453 584 33 03  
Edition A-2016



4535843303

[www.smart.com](http://www.smart.com)

smart - Une marque de Daimler



## >> Carnet d'entretien

Informations sur l'entretien

## Bienvenue à bord!

Nous souhaitons que vous puissiez profiter longtemps de votre véhicule smart. Sa sécurité et une durée de fonctionnement accrue jouent un rôle essentiel dans ce contexte. C'est la raison pour laquelle un entretien régulier est nécessaire.

Nous nous efforçons sans cesse d'améliorer notre produit et nous demandons votre compréhension concernant le fait que nous nous réservons le droit de modifier les travaux périodiques d'entretien requis pour nos véhicules.

Les informations contenues dans ce manuel étaient exactes au moment de la publication. Votre concessionnaire smart utilisera l'information la plus récente pour l'âge et le kilométrage de votre véhicule lors de votre visite planifiée. Nous vous prions de vérifier auprès de votre concessionnaire smart tout changement relatif aux travaux d'entretien périodiques requis pour votre véhicule.

## IMPORTANT

NOUS VOUS RECOMMANDONS FORTEMENT DE CONFIER L'ENTRETIEN DE VOTRE VEHICULE A VOTRE CONCESSIONNAIRE SMART CAR IL POSSEDE TOUT L'EQUIPEMENT VOULU POUR VOUS OFFRIR CE SERVICE ET UTILISE LES PIECES D'ORIGINE SMART.


L'UTILISATION DE PIECES DEFECTUEUSES OU NON ADAPTEES PEUT COMPROMETTRE VOS DROITS AU TITRE DE LA GARANTIE DES SYSTEMES ANTIPOLLUTION.


## Symboles


Dans le présent carnet d'entretien, vous trouverez les symboles suivants :


### ATTENTION

Les avertissements servent à attirer votre attention sur les situations pouvant mettre en danger votre santé ou votre vie ou pouvant mettre en danger la santé ou la vie d'autres personnes.

 Les remarques relatives aux dommages matériels vous informent sur les risques de dommages possibles sur votre véhicule.

 Remarques pratiques ou autres informations pouvant vous être utiles.

 page) Ce symbole vous indique où trouver d'autres informations relatives à un thème.

 Ce symbole indique que la description de l'avertissement ou de l'opération se poursuit à la page suivante.

## Mentions légales

### Internet

Pour en savoir plus sur les véhicules smart et sur Daimler, consultez les sites Internet suivants :

<http://www.smart.com>

### Rédaction

© Daimler AG: toute reproduction, traduction ou publication, même partielle, interdite sans autorisation écrite de Daimler AG.

### Type

fortwo (453, moteur à essence)

### Constructeur du véhicule

Daimler AG  
Mercedesstraße 137  
70327 Stuttgart  
Allemagne

<b>Remarques générales</b> .....	<b>2</b>	<b>Attestations</b> .....	<b>14</b>
Caractéristiques du véhicule .....	2	Contrôle avant livraison .....	14
Protection de l'environnement .....	2	Rapports d'entretien .....	15
<b>Carnet d'entretien</b> .....	<b>4</b>		
Introduction .....	4		
Consignes de sécurité impor- tantes .....	4		
Indicateur de maintenance .....	4		
smart service .....	5		
Conditions d'utilisation diffi- ciles .....	6		
Pièces sujettes à l'usure .....	6		
Huiles moteur et filtres à huile homologués .....	6		
Contrôles périodiques .....	7		
Remarques relatives à la garan- tie contractuelle .....	7		
Pièces de rechange/ingrédients et lubrifiants .....	8		
Documents d'entretien .....	8		
Entretien du système antipollution .....	8		
Moteurs à essence .....	8		
Remarques particulières rela- tives au système antipollution – Moteurs à essence .....	8		
Description des tâches d'entretien du système antipollution .....	9		
Vidange d'huile moteur et chan- gement du filtre .....	9		
Remplacement du filtre à air du moteur .....	9		
Vérification de l'état de la courroie poly-V sur le moteur .....	10		
Remplacement des bougies d'allumage .....	10		
Description des tâches d'entretien ....	10		
Tâches d'entretien requises sur le véhicule .....	10		
Vue d'ensemble des travaux d'entre- tien .....	11		
Travaux additionnels au service d'entretien .....	13		

## Caractéristiques du véhicule

&gt;&gt; Remarques générales.

▶	▶	▶
Type	Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶	▶
Numéro d'identification du véhicule (VIN)	Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶	▶
Date de première mise en circulation	Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation
▶	▶	▶
Référence de peinture	Numéro d'immatriculation	Numéro d'immatriculation

Vous trouverez l'attestation d'inspection avant livraison de votre véhicule à la (▷ page 14).

## Protection de l'environnement

Daimler AG pratique une politique globale de protection de l'environnement.

Les objectifs poursuivis sont une utilisation parcimonieuse des ressources et une attitude responsable par rapport aux fondements naturels de la vie, leur sauvegarde servant autant l'homme que la nature.

Vous pouvez contribuer à la protection de l'environnement en appliquant certaines règles lors de l'utilisation de votre smart.

Les conditions d'utilisation du véhicule et votre style de conduite influencent dans une grande mesure la consommation de carburant et l'usure du moteur, des freins et des pneus. Afin de diminuer tant la consommation de carburant que le taux d'usure du véhicule, tenez compte des remarques suivantes :

- Evitez les trajets courts.
- Surveillez la pression des pneus.
- Evitez les accélérations fréquentes et brutales.
- Ne transportez pas de charges inutiles.

 **ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

- Déposez le porte-bagages monté sur le toit lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt.
- Changez de rapport à temps et ne montez dans chaque rapport qu'aux  $\frac{2}{3}$  du régime maximal.
- Surveillez la consommation de carburant.

L'entretien régulier du véhicule contribue également à la protection de l'environnement. Respectez par conséquent les intervalles d'entretien que l'indicateur de maintenance affiche sur le combiné d'instruments, ainsi que les travaux d'entretien supplémentaires décrits dans ce carnet.

Nous vous recommandons de faire effectuer les travaux d'entretien par un concessionnaire smart qui utilise les pièces d'origine smart.

>> Remarques générales.



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

## Introduction

### Consignes de sécurité importantes

#### ATTENTION

Si vous ne faites pas effectuer les services de maintenance prescrits ni les réparations nécessaires, cela peut entraîner des dysfonctionnements ou la défaillance de certains systèmes. Il y a risque d'accident. Confiez toujours les services de maintenance prescrits et les réparations nécessaires à un atelier qualifié.

#### ATTENTION

Si le moteur démarre de manière intempestive pendant les travaux de maintenance ou de réparation, des parties du corps, notamment les membres, risquent d'être écrasées ou coincées. Il y a risque de blessure.

Empêchez toujours tout démarrage intempestif du moteur avant d'effectuer des travaux de maintenance ou de réparation.

Lorsque vous effectuez des travaux sur le véhicule, suivez toujours les consignes de sécurité (guide du conducteur, règlements sur le transport des marchandises dangereuses, prescriptions en matière de protection de l'environnement, de protection du travail et de prévention des accidents, etc.).

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique, telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

#### ATTENTION

Des chiffons éventuellement oubliés dans le compartiment moteur ou d'autres matières inflammables peuvent s'enflammer au contact des pièces chaudes du moteur ou du système d'échappement. Il y a risque d'incendie. Après que des travaux de maintenance ont été effectués, assurez-vous

#### ATTENTION

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

qu'aucun corps étranger inflammable ne se trouve dans le compartiment moteur ou au niveau du système d'échappement.

### Indicateur de maintenance



Votre véhicule est équipé de série d'un indicateur de maintenance.

L'indicateur de maintenance vous informe automatiquement de l'échéance du prochain service de maintenance. L'échéance d'un service d'entretien est signalée environ 30 jours ou 1 500 km à l'avance. Un message de maintenance apparaît sur le visuel du combiné d'instruments pendant quelques secondes après le démarrage du moteur.

Tenez toujours compte du message de maintenance qui s'affiche sur le visuel du combiné d'instruments. Faites effectuer le service d'entretien prescrit avant que la durée restante ou le trajet restant à parcourir jusqu'à la prochaine échéance ne soit atteint.

Pour de plus amples informations sur l'indicateur de maintenance, reportez-vous dans la notice d'utilisation à la rubrique «Indicateur de maintenance» de l'index alphabétique.

L'atelier effectue soit le service de maintenance A (le petit service de maintenance), soit le service de maintenance B (le grand service de maintenance) à intervalles réguliers. Vous pouvez identifier le type de service d'entretien à effectuer grâce au symbole affiché sur le visuel du combiné d'instruments.

Type de service de maintenance	Affichage
Service A	
Service B	

Le service d'entretien est effectué au bout d'un certain nombre de kilomètres ou après un laps de temps déterminé. Cela dépend de la première limite atteinte.

Les travaux additionnels qui doivent être réalisés en fonction du temps écoulé ou de la distance parcourue sont pris en compte. Les travaux additionnels sont des travaux de maintenance supplémentaires qui doivent être effectués pour des raisons techniques, suite à l'usure ou du fait des équipements optionnels. Ils sont exécutés et facturés séparément.

Vue d'ensemble des travaux additionnels possibles (▷ page 13). Tenez compte des remarques relatives aux intervalles de maintenance prescrits dans le pays où vous vous trouvez.

**i** En fonction des conditions d'utilisation du véhicule, le prochain service à effectuer peut être affiché sur le visuel du combiné d'instruments avant l'échéance prévue dans le présent carnet de maintenance. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié, par exemple à un concessionnaire smart.

- Le premier service A est à effectuer au plus tard au bout de 12 mois. Par la suite, le service A arrive à échéance au plus tard tous les 24 mois.
- Le premier service B est à effectuer au plus tard au bout de 24 mois. Par la suite, le service B arrive à échéance au plus tard tous les 24 mois. Le service B englobe les travaux réalisés dans le cadre du service A.

Pour une vue d'ensemble des travaux de maintenance, voir (▷ page 11).

**i** Les services de maintenance et les travaux additionnels correspondent à la situation au moment de l'impression.

### smart service

Les véhicules smart ne font pas exception à la règle et doivent eux aussi faire l'objet de travaux d'entretien. C'est pourquoi nos techniciens SAV s'occupent de votre véhicule à intervalles réguliers. Ils le soumettent à un contrôle minutieux. Pour vous, la garantie que votre smart sera toujours aussi fiable et sûre après plusieurs milliers de kilomètres qu'au premier jour.

Vous trouverez dans les pages suivantes de plus amples informations sur les échéances de ces services d'entretien et sur les tâches qui sont alors effectuées sur votre véhicule.

Si un service d'entretien arrive à échéance, vous mettrez toutes les chances de votre côté en vous rendant directement chez un concessionnaire smart agréé. Il est en particulier indispensable que les travaux importants pour la sécurité ou devant être effectués sur des systèmes importants pour la sécurité soient confiés à un atelier qualifié. Tenez également compte de la section «Pièces d'origine smart» du guide du conducteur.

**i** Veuillez noter que des composants ou systèmes dont la défaillance a été entraînée par la non-réalisation d'un travail d'entretien ou sa réalisation en retard par rapport à l'intervalle spécifié sont susceptibles de ne plus être couverts par la garantie de véhicule neuf de Mercedes-Benz.



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

### Conditions d'utilisation difficiles

Les intervalles d'entretien sont établis de sorte que, dans des conditions d'utilisation normales, le véhicule devrait fonctionner correctement entre les services. Dans des conditions d'utilisation difficiles, les composants suivants devraient être remplacés plus souvent :

- **Filtres intérieurs**

Le filtre à charbon activé, par exemple, est normalement remplacé selon les consignes de l'indicateur de maintenance. Dans des conditions très poussiéreuses, ou lorsque le système de climatisation est souvent utilisé en mode de recirculation d'air, le filtre devrait être remplacé proportionnellement plus tôt et plus fréquemment que ne l'exige l'indicateur de maintenance.

- **Bougies d'allumage**

Les bougies d'allumage devraient être remplacées selon les intervalles d'entretien spécifiés. Elles devraient être remplacées plus souvent dans des conditions d'utilisation difficiles (démarriages et arrêts fréquents, ralentis prolongés et conduite soutenue à haute vitesse sur l'autoroute).

- **Liquide de refroidissement**

La concentration exacte du liquide de refroidissement devrait être vérifiée avant l'hiver (ou une fois par année dans les régions chaudes).

Remplacez le liquide de refroidissement (mélange eau/antigel/anticorrosion) aux intervalles spécifiés pour votre véhicule.

Le remplacement du liquide de refroidissement peut être requis plus fréquemment si le liquide n'est pas maintenu conformément aux instructions et que des produits anticorrosion/antigel autres que ceux approuvés pour votre véhicule sont utilisés. Pour des direc-

tives sur le liquide de refroidissement, voir la section «Liquides de refroidissement» de votre guide du conducteur. Pour obtenir la liste des produits anticorrosion/antigel approuvés pour votre véhicule, contacter votre concessionnaire smart.

- **Filtre à air du moteur**

Le filtre à air du moteur doit être remplacé aux intervalles d'entretien spécifiés. Des conditions d'utilisation difficiles (conduite sur routes poussiéreuses ou non bitumées) pourraient exiger que le filtre à air soit remplacé plus tôt.

- **Liquide de frein**

Le liquide de frein devrait être vidangé aux intervalles d'entretien spécifiés. Il est recommandé d'utiliser uniquement le liquide de frein approuvé par Mercedes-Benz. Un rappel de la prochaine vidange périodique du liquide de frein est apposé dans le compartiment moteur.

### Pièces sujettes à l'usure

Même si l'indicateur de maintenance requiert l'inspection des pièces sujettes à l'usure, le système n'est pas en mesure de porter un jugement sur l'état de ces pièces. Seul un technicien spécialisé peut déterminer si une pièce d'usure doit être remplacée.

### Huiles moteur et filtres à huile homologués

Les huiles moteur et les filtres à huile ont été spécifiquement testés pour leur adaptation dans nos moteurs et leur durabilité en fonction de nos intervalles d'entretien. Par conséquent, utilisez uniquement des huiles moteur et des filtres à huile homologués pour les véhicules équipés de l'indicateur de maintenance. Pour obtenir la liste des huiles moteur et des filtres à



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.



huile homologués pour votre véhicule, contactez votre concessionnaire smart.

Les cas suivants ne sont pas couverts par la garantie limitée de smart pour véhicule neuf :

- L'utilisation d'huiles moteur et de filtres à huile de spécification autre que ceux expressément demandés par l'indicateur de maintenance.
- Le changement des huiles et des filtres à des intervalles plus grands que ceux demandés par l'indicateur de maintenance.
- L'usage d'additifs.

Consultez le guide du conducteur pour plus d'informations sur les huiles moteur homologuées pour votre véhicule. Vous trouverez des informations dans la section « Ingrédients et lubrifiants, capacités » du chapitre « Caractéristiques techniques », sous « Huile moteur ».

### Contrôles périodiques

Outre les services d'entretien, nous vous recommandons de faire les vérifications suivantes régulièrement (chaque semaine, en faisant le plein ou avant un long voyage, par exemple) :

- **Niveau d'huile moteur** – De plus amples détails au sujet de la mesure du niveau d'huile se trouvent dans le guide du conducteur.
- **Niveau du liquide de refroidissement** – Consultez la procédure exacte de vérification dans le guide du conducteur.
- **Niveau du liquide de frein** – S'il faut en ajouter, rendez-vous chez un concessionnaire smart afin d'en déterminer la cause, comme des fuites ou l'usure des plaquettes de frein, par exemple.
- **Système de lave-glace** – Ajoutez du liquide de lave-glace mélangé à la solution solvant/concentré Mercedes-Benz

et vérifiez le fonctionnement et les balais.

- **Système d'éclairage**
- **Etat et pression de gonflage des pneus** – Vérifiez-les toutes les deux semaines au moins. Référez-vous à la section « Pneus et jantes » du guide du conducteur pour les directives et procédures de vérification de la pression et de l'état des pneus.

### Remarques relatives à la garantie contractuelle

Un vaste réseau de concessionnaires smart bien équipés est à votre disposition pour tout travail d'entretien. Votre concessionnaire smart est en mesure d'assurer des travaux d'entretien et de réparation professionnels et soignés.

Pour de plus amples détails sur les termes et la couverture de la garantie, veuillez vous reporter au livret de garantie.

**Veillez vous conformer aux directives contenues dans le présent carnet d'entretien, même si vous confiez l'utilisation ou l'entretien du véhicule à une tierce personne. C'est le seul moyen de conserver vos droits au titre de la garantie en bonne et due forme.**

**Nous vous recommandons fortement de confier l'entretien de votre véhicule à votre concessionnaire smart car il possède tout l'équipement voulu pour vous offrir ce service.**

Veillez prendre note que l'entretien des moteurs doit être effectué selon des directives spéciales en utilisant un équipement de mesure conforme aux exigences juridiques régissant les émissions de gaz d'échappement. Toute modification ou intervention sur les composants du système antipollution est interdite. Votre concessionnaire smart est au courant des lois pertinentes.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

### Pièces de rechange/ingrédients et lubrifiants

Les pièces d'origine smart sont recommandées pour l'entretien et les réparations car elles sont conformes à nos spécifications. Il est tout aussi important d'utiliser uniquement les carburants, lubrifiants et liquides antigel/anticorrosion qui satisfont aux paramètres d'usine. Pour plus d'informations à ce sujet, consultez votre concessionnaire smart.

### Documents d'entretien

Votre concessionnaire smart attestera, dans le carnet d'entretien, les travaux effectués sur votre véhicule.

Le carnet d'entretien ne tient pas compte de tout travail de réparation autre que ceux qui y sont décrits. Il est donc important de garder tous les reçus pertinents avec les documents de votre véhicule.

Pour de plus amples informations au sujet de la garantie, veuillez vous reporter au livret de garantie.

Votre concessionnaire smart sera heureux de vous renseigner sur l'entretien de votre véhicule.

Mercedes-Benz Canada, Inc.

Une société de Daimler

## Entretien du système antipollution

### Moteurs à essence

L'agence américaine pour la protection de l'environnement et, en Californie, l'Air Resources Board, ont certifié que les systèmes antipollution de votre véhicule sont conformes aux normes de antipollution des véhicules de l'année automobile 2016. Ce véhicule répond également aux normes antipollution des véhicules automobiles canadiens.

Pour être certain que les systèmes antipollution fonctionnent tel que prévu, il faut veiller à l'entretien régulier de tous les composants du véhicule qui influencent la composition des gaz d'échappement et d'évaporation.

Le propriétaire du véhicule est responsable de l'entretien régulier du système antipollution, ainsi que de l'emploi de super carburant sans plomb avec un indice antidétonant d'au moins 91 (affiché sur la pompe) dans tous les modèles équipés d'un moteur à essence, sauf avis contraire.

Consultez le livret de garantie et le guide du conducteur pour plus d'informations.

Si le système antipollution n'est pas entretenu adéquatement, cela peut occasionner des réparations qui ne sont pas couvertes par la garantie des systèmes antipollution.

Pour des explications sur chaque tâche d'entretien, voir (> page 10).

### Remarques particulières relatives au système antipollution – Moteurs à essence

Votre smart est équipée d'un catalyseur trifonctionnel et d'une sonde lambda de régulation conformes aux normes dépolluantes courantes. Maintenez votre véhicule en bon état de fonctionnement conformément aux recommandations d'entretien.

Respectez les directives suivantes :

- a) Pour tous les modèles avec moteur à essence, n'utiliser que du carburant super sans plomb avec un indice d'octane d'au moins 91 (tel qu'indiqué à la pompe), sauf recommandation contraire.** Autrement, le moteur risque d'être endommagé. Référez-vous au guide du conducteur pour connaître les précautions à prendre.
- b) Le carburant au plomb ne doit être utilisé en aucune circonstance, sinon les**



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

composants du système antipollution seront endommagés.

**c) Sur les véhicules non Flex-Fuel équipés d'un moteur à essence, il n'est pas permis d'utiliser une proportion d'éthanol supérieure à celle de l'E10.** Des dommages au moteur pourraient être encourus si un carburant impropre est utilisé. Référez-vous au guide du conducteur pour connaître les précautions particulières à prendre.

**d) Les services d'entretien recommandés pour le moteur doivent être exécutés en totalité et aux intervalles prescrits.** Le réglage précis de l'allumage et le fonctionnement approprié des bougies par exemple sont importants pour assurer la durée utile des catalyseurs. Si les services d'entretien recommandés ne sont pas exécutés correctement, cela peut affecter défavorablement le système antipollution du véhicule et en réduire la durée utile.

**e) Le fonctionnement du système antipollution ne doit être altéré d'aucune façon.** Les altérations sont interdites par la loi. Elles pourraient, en outre, endommager les catalyseurs, augmenter la consommation de carburant et compromettre l'état de fonctionnement du moteur.

**f) Les irrégularités de fonctionnement du moteur doivent être rectifiées immédiatement par un concessionnaire Mercedes-Benz.** De telles irrégularités de fonctionnement peuvent affecter défavorablement le rendement du système antipollution.

Si le témoin d'anomalie moteur s'allume dans le combiné d'instruments pendant que le moteur est en marche, il signale une anomalie possible du système de gestion moteur ou du système antipollution.

Nous recommandons de faire vérifier cette anomalie dès que possible.

### Description des tâches d'entretien du système antipollution

La composition des gaz d'échappement est influencée non seulement par le dispositif de traitement des gaz d'échappement mais aussi par divers composants moteur et leurs réglages.

Par conséquent, l'entretien du système antipollution doit inclure ces composants moteur. Certains travaux ne sont que des tests en réalité. Toutefois, ils sont tout aussi importants car ils permettent de détecter plus tôt toute anomalie susceptible d'augmenter les émissions polluantes. Il coûte généralement moins cher d'effectuer la rectification immédiatement plutôt que d'attendre et de s'exposer à des réparations plus coûteuses. Les intervalles d'entretien sont établis de sorte que, dans des conditions normales de conduite, le véhicule devrait fonctionner correctement entre les services.

### Vidange d'huile moteur et changement du filtre

Vidangez l'huile moteur et changez le filtre aux intervalles d'entretien spécifiés. Si la consommation d'huile augmente, déterminez la cause et prenez les mesures de rectification nécessaires. Ne remettez pas l'indicateur de maintenance à zéro après avoir rectifié le niveau d'huile ou effectué une vidange d'huile entre les intervalles spécifiés.

### Remplacement du filtre à air du moteur

Remplacez le filtre à air du moteur aux intervalles d'entretien spécifiés. Dans des conditions d'utilisation en atmosphère très poussiéreuse, l'élément du filtre à air doit être remplacé plus souvent que stipulé par l'indicateur de mainte-

>> Carnet d'entretien.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

nance. Nettoyez le couvercle et le boîtier du filtre à air du moteur avant de le déposer.

Pour une description des tâches d'entretien du système antipollution, voir (▷ page 9).

>> Carnet d'entretien.

#### Vérification de l'état de la courroie poly-V sur le moteur

La courroie poly-V est sujette à l'usure et au vieillissement. Vérifiez le fendillement et l'usure aux intervalles d'entretien spécifiés. Remplacez-la si nécessaire.

#### Remplacement des bougies d'allumage

Les bougies d'allumage sont sujettes à l'érosion de l'électrode et doivent être remplacées aux intervalles d'entretien spécifiés. Dans des conditions difficiles, elles doivent être remplacées plus souvent.

### Description des tâches d'entretien

#### Tâches d'entretien requises sur le véhicule

**i** Les tâches d'entretien doivent être exécutées selon le nombre de km ou d'années indiqués (selon la première éventualité), sauf lorsqu'aucun intervalle n'est disponible ou autrement indiqué.

Pour une description détaillée des tâches d'entretien, voir (▷ page 11).

Les travaux additionnels qui doivent être réalisés en fonction du temps écoulé ou de la distance parcourue sont pris en compte. Les travaux additionnels sont des tâches d'entretien supplémentaires qui doivent être effectuées pour des raisons techniques, suite à l'usure ou du fait des équipements optionnels.

Vue d'ensemble des travaux additionnels possibles (▷ page 13).



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

**Vue d'ensemble des travaux d'entretien**

Vous trouverez des informations sur les services d'entretien A et B dans la section «Indicateur de maintenance» (▷ page 4).

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité qui figurent dans la section «Informations sur l'entretien» (▷ page 4) avant d'effectuer des travaux d'entretien.

Pour de plus amples informations sur les travaux d'entretien à effectuer sur votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié. smart vous recommande de vous adresser à un concessionnaire smart.

	Entretien A	Entretien B
Combiné d'instruments: remise à zéro de l'indicateur de maintenance <sup>1</sup>	•	•
Vérifier les voyants de contrôle et d'alerte du combiné d'instruments	•	•
Vérifier le fonctionnement des voyants du combiné d'instruments et de l'éclairage intérieur	•	•
Vérifier le fonctionnement du klaxon	•	•
Vérifier le fonctionnement de l'éclairage extérieur	•	•
Vérifier le fonctionnement du correcteur de site des projecteurs	•	•
Vérifier l'état de l'extérieur du véhicule dans le champ de vision <sup>2</sup>	•	•
Vérifier l'état du pare-brise	•	•
Vérifier les balais d'essuie-glace	•	•
Lave-glace: vérifier et corriger le niveau de liquide	•	•
Moteur: réaliser la vidange d'huile et remplacer le filtre	•	•
Remplacer la cartouche du filtre à air		•
Vérifier l'état et l'étanchéité de toutes les pièces visibles du compartiment moteur <sup>3</sup>		•
Système de freinage: vérifier le niveau de liquide <sup>4</sup>	•	•

- <sup>1</sup> Si, après la remise à zéro de l'indicateur de maintenance, les travaux d'entretien ne sont pas effectués ou ne le sont qu'en partie, une remarque correspondante doit être consignée dans le rapport d'entretien.
- <sup>2</sup> Contrôle visuel sans dépose de pièces. Si nécessaire, retouches de peinture sur facturation séparée.
- <sup>3</sup> En cas de perte de liquide ou de dommage, déterminer la cause et réaliser la réparation sur facturation séparée.
- <sup>4</sup> S'il y a une perte de liquide, déterminer la cause et réaliser la réparation sur facturation séparée.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

>> Carnet d'entretien.

## &gt;&gt; Carnet d'entretien.

	Entretien A	Entretien B
Vérifier l'état (usure) de la partie visible de la courroie poly-V		•
Vérifier le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion <sup>4</sup>	•	•
Vérifier l'état, la fixation et l'étanchéité de toutes les pièces visibles dans le compartiment avant (trappe de maintenance) <sup>3, 5</sup>	•	•
Vérifier le frein de stationnement (test de fonctionnalité uniquement)	•	•
Evaluer l'état et la profondeur des sculptures des pneus (inspection visuelle)	•	•
Evaluer l'état des plaquettes de frein (inspection visuelle)	•	•
Evaluer l'état des disques de frein (inspection visuelle)	•	•
Vérifier l'état des pneus (signes de dommages et fendillements)		•
Vérifier l'état, la fixation et l'étanchéité de toutes les pièces visibles du soubassement <sup>3, 6</sup>	•	•
Vérifier l'état de la direction et des tiges d'accouplement		•
Vérifier l'état de l'essieu avant et les joints à rotule		•
Vérifier l'état de l'essieu arrière et les joints à rotule		•
Vérifier l'état des jambes de force de la suspension ou des amortisseurs et des ressorts		•
Remplacer le filtre à poussière à charbon activé <sup>7</sup>	•	•
Corriger la pression de gonflage des pneus	•	•
Kit anticrevaison TIREFIT: vérifier la date d'échéance du produit. Si la date est échue, remplacer sur facturation séparée.	•	•
<b>Toujours tenir compte des travaux additionnels au service d'entretien.</b>	•	•

<sup>4</sup> S'il y a perte de liquide, déterminer la cause et réaliser la réparation sur facturation séparée.

<sup>3</sup> En cas de perte de liquide ou de dommage, déterminer la cause et réaliser la réparation sur facturation séparée.

<sup>5</sup> Contrôle visuel avec toutes les garnitures posées.

<sup>6</sup> Contrôle visuel avec tous les éléments du revêtement posés.

<sup>7</sup> Véhicules équipés d'un climatiseur.

**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

**Travaux additionnels au service d'entretien<sup>8</sup>**

Vous trouverez les travaux additionnels à effectuer sur votre véhicule dans les pages suivantes.

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité qui figurent dans la section « Informations sur l'entretien » (> page 4) avant d'effectuer des travaux d'entretien.

Pour de plus amples informations sur les travaux d'entretien à effectuer sur votre véhicule, adressez-vous à un atelier qualifié. smart vous recommande de vous adresser à un concessionnaire smart.

**Pour la 1re fois au bout de 3 ans, puis tous les 2 ans**

Remplacer le liquide de frein

Vérifier et corriger le réglage des projecteurs

**Pour la 1re fois au bout de 60 000 km, puis lors de chaque entretien B**

Essieu arrière : évaluer l'épaisseur des garnitures de frein<sup>9, 10</sup>

Déposer le revêtement du soubassement. Vérifier l'état, la fixation et l'étanchéité de toutes les pièces visibles du soubassement<sup>11</sup>

**Tous les 45 000 km**

Remplacer les bougies d'allumage

**Tous les 90 000 km ou au bout de 6 ans après le dernier remplacement**

Moteur : remplacer le liquide de refroidissement<sup>12</sup>

>> Carnet d'entretien.

<sup>8</sup> Les travaux additionnels sont effectués sur facturation séparée.

<sup>9</sup> Uniquement contrôle visuel à travers les regards situés sur les plaques supports de frein.

<sup>10</sup> Si l'épaisseur des garnitures de frein s'approche de la limite d'usure : mesure de l'épaisseur des garnitures après dépose des tambours (facturation séparée).

<sup>11</sup> En cas de perte de liquide, rechercher la cause et l'éliminer (sur facturation séparée).

<sup>12</sup> Faire attention à la composition du liquide de refroidissement.



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

## Contrôle avant livraison

Exécuté selon les directives de Daimler AG

Kilométrage

Date

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.



## Rapports d'entretien

A remplir intégralement!

Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km Entretien A Entretien B**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

&gt;&gt; Attestations.

**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Entretien A  
 Entretien B

Numéro d'identification du véhicule   
 Date   
 Distance parcourue  km  
 Bon de réparation n°   
 Temps restant  jours  
 Distance restante  km

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile   
 Viscosité

**Entretien effectué selon les directives de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

Liquide de frein  
 Liquide de refroidissement  
 Plaquettes de frein avant  
 Plaquettes de frein arrière  
 Filtre antipoussière à charbon activé  
 Cartouche du filtre à air du moteur  
 Bougies d'allumage  
 Courroie poly-V

Remarques   
 Signature/tampon du concessionnaire smart


**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

Entretien A

Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

>> Attestations.

A remplir intégralement!

Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

Entretien A

Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Entretien A  
 Entretien B

Numéro d'identification du véhicule   
 Date   
 Distance parcourue  km  
 Bon de réparation n°   
 Temps restant  jours  
 Distance restante  km

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile   
 Viscosité

**Entretien effectué selon les directives de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

Liquide de frein  
 Liquide de refroidissement  
 Plaquettes de frein avant  
 Plaquettes de frein arrière  
 Filtre antipoussière à charbon activé  
 Cartouche du filtre à air du moteur  
 Bougies d'allumage  
 Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

 Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

 Entretien A

 Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Entretien A  
 Entretien B

Numéro d'identification du véhicule   
 Date   
 Distance parcourue  km  
 Bon de réparation n°   
 Temps restant  jours  
 Distance restante  km

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile   
 Viscosité

**Entretien effectué selon les directives de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

Liquide de frein  
 Liquide de refroidissement  
 Plaquettes de frein avant  
 Plaquettes de frein arrière  
 Filtre antipoussière à charbon activé  
 Cartouche du filtre à air du moteur  
 Bougies d'allumage  
 Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

 Numéro d'identification  
du véhicule

 Entretien A

 Entretien B

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.



A remplir intégralement!

Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

Entretien A

Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

 Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

 Entretien A

 Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

Entretien A

Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

 Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

 Entretien A

 Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

Entretien A  
 Entretien B

Numéro d'identification du véhicule   
 Date   
 Distance parcourue  km  
 Bon de réparation n°   
 Temps restant  jours  
 Distance restante  km

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile   
 Viscosité

**Entretien effectué selon les directives de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

Liquide de frein  
 Liquide de refroidissement  
 Plaquettes de frein avant  
 Plaquettes de frein arrière  
 Filtre antipoussière à charbon activé  
 Cartouche du filtre à air du moteur  
 Bougies d'allumage  
 Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart

>> Attestations.



**ATTENTION**

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.

A remplir intégralement!

 Numéro d'identification  
du véhicule

Date

Distance parcourue

 km

Bon de réparation n°

Temps restant

 jours

Distance restante

 km

 Entretien A

 Entretien B

**Moteur – vidange d'huile :**

Marque d'huile

Viscosité

**Entretien effectué selon les directives  
de Daimler AG :**

oui/non

**Remplacé :**

- Liquide de frein
- Liquide de refroidissement
- Plaquettes de frein avant
- Plaquettes de frein arrière
- Filtre antipoussière à charbon  
activé
- Cartouche du filtre à air du moteur
- Bougies d'allumage
- Courroie poly-V

Remarques

Signature/tampon du concessionnaire smart



Avant d'entreprendre tout travail d'entretien, prenez impérativement connaissance de la documentation technique telle que le guide du conducteur et les informations atelier.